



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-108891>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **24-108891**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Métropole NCA

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Restructuration du chemin de Saint Hospice à Saint Jean Cap-Ferrat

**Description** : La présente consultation est lancée suivant la procédure : Marché à procédure adaptée – article R.2123-1. du Code de la commande publique L'aménagement consiste à mettre en valeur la qualité paysagère du site classé de la Pointe Saint- Hospice entre le carrefour des avenues Vignon et Mermoz, la plage de Paloma et le lotissement St Hospice. Les objectifs de ce projet sont les suivants : - rendre l'usage de ce chemin aux piétons, vélos et aux véhicules de livraison et de secours uniquement, - résoudre la congestion et les conflits d'usage de ce segment et pacifier son utilisation, - redonner une qualité paysagère à ce chemin en le réaménagement avec des matériaux nobles et une végétalisation qualitative.

**Identifiant de la procédure** : 07db5411-c730-4eca-9615-5ae9d2652c36

**Identifiant interne** : 24N0192

**Type de procédure** : Ouverte

**Principales caractéristiques de la procédure** : Marché à procédure adaptée – article R.2123-1. du Code de la commande publique. La consultation a pour objet : L'aménagement consiste à mettre en valeur la qualité paysagère du site classé de la Pointe Saint-Hospice entre le carrefour des avenues Vignon et Mermoz, la plage de Paloma et le lotissement St Hospice. Les objectifs de ce projet sont les suivants : - rendre l'usage de ce chemin aux piétons, vélos et aux véhicules de livraison et de secours uniquement, - résoudre la congestion et les conflits d'usage de ce segment et pacifier son utilisation, - redonner une qualité paysagère à ce chemin en le réaménagement avec des matériaux nobles et une végétalisation qualitative. Lieu d'exécution : Saint Jean Cap Ferrat

### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45000000 Travaux de construction

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45112000 Travaux de fouille et de terrassement

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45200000 Travaux de construction complète ou partielle et travaux de génie civil

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45112710 Travaux d'aménagement paysager d'espaces verts

### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 776,805.85 Euro

### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

### 2.1.6 Motifs d'exclusion

**Sources des motifs d'exclusion :** Avis

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence :

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** Voirie et Réseaux divers

**Description :** Lot A prix unitaires La durée du contrat est fixée à : 6 mois. Début du contrat : Ordre de service de démarrage. Par complément au CCAG, cet ordre de service sera notifié dans un délai maximum de 4 mois à compter de la notification du marché. Le marché comporte une période de préparation : Durée de la période de préparation : 1 mois Début de la période de préparation : Ordre de service La période de préparation est incluse dans le délai d'exécution

**Identifiant interne :** LOT 1

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45000000 Travaux de construction

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45112000 Travaux de fouille et de terrassement

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45200000 Travaux de construction complète ou partielle et travaux de génie civil

**Options :**

**Description des options :** Des modifications des marchés en cours d'exécution (dispositions des articles R.2194-1 à 9 du Code de la commande publique), et/ou des prestations similaires (dispositions de l'article R.2122-7 du Code de la

commande publique) pourront être conclus, dans le respect des seuils de mise en concurrence de l'article L.2123-1 du Code de la commande publique. Il n'est pas prévu de prestation supplémentaire éventuelle.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Ville** : Saint Jean Cap Ferrat

**Code postal** : 06230

**Subdivision pays (NUTS)** : Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** :

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée** : 6 Mois

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA** : 686,680 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés** : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)**

**Informations complémentaires** : A/ Conditions de remise des plis cf. article 8 du Règlement de Consultation B/ Elément de négociation: Une phase de négociation des offres est prévue avec le(s) soumissionnaire(s) dont l'(es) offre(s), à l'issue d'une première analyse, a (ont) été jugée(s) la(les) meilleure(s) en application du(des) critère(s) de sélection des offres. Toutefois, l'acheteur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution** : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variante** : Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 21/10/2024 à 14:00

**Date limite de validité de l'offre :** 4 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Oui

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** L'acheteur dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, a décidé de faire application des dispositions de l'article R.2112-2 du Code de la commande publique en incluant dans le cahier des charges de ce marché public une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique. L'entreprise attributaire devra réaliser une action d'insertion qui permet l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières. Il s'agira de leur réserver, pendant la durée d'exécution le volume de travail suivant : LOT 1: 200 heures

**Facturation en ligne :** Requise

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** Si le présent contrat est attribué à un groupement conjoint, celui-ci sera tenu d'assurer sa transformation en groupement solidaire après attribution du présent contrat. Motivation(s) relative(s) à l'imposition d'un groupement solidaire : Afin d'optimiser la gestion du marché, de faciliter les échanges et pour assurer la sécurité financière de l'acheteur en cas de défaillance de l'un des membres du groupement il est précisé que si le présent marché est attribué à un groupement conjoint, celui-ci sera tenu d'assurer sa transformation en groupement solidaire après attribution du présent marché. Ainsi les échanges seront effectués avec le mandataire du groupement solidaire.

**Informations relatives aux délais de recours :** 1) le référé précontractuel (articles L.551-1 à L. 551- 12, et R.551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat ; 2) le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; 3) le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, req. n°358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. 4) Lorsqu'il est saisi aux fins de prévenir une atteinte imminente ou faire cesser une atteinte illicite à un secret des affaires, le juge des référés peut prescrire toute mesure provisoire et conservatoire proportionnée, y compris sous astreinte. Il peut notamment ordonner l'ensemble des mesures mentionnées à l'article R. 152-1 du code de commerce (référé « secret des affaires » article R 557-3 du CJA) La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Enchère électronique : non**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Métropole NCA

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Métropole NCA

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Métropole NCA

**Organisation qui traite les offres :** Métropole NCA

**TED eSender :** Publications Office of the European Union

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

**Titre :** Espaces verts

**Description :** Lot A prix unitaires La durée du contrat est fixée à : 6 mois. Début du contrat : Ordre de service de démarrage. Par complément au CCAG, cet ordre de service sera notifié dans un délai maximum de 4 mois à compter de la notification du marché. Le marché comporte une période de préparation : Durée de la période de préparation : 1 mois Début de la période de préparation : Ordre de service La période de préparation est incluse dans le délai d'exécution

**Identifiant interne :** LOT 2

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45112710 Travaux d'aménagement paysager d'espaces verts

**Options :**

**Description des options :** Des modifications des marchés en cours d'exécution (dispositions des articles R.2194-1 à 9 du Code de la commande publique), et/ou des prestations similaires (dispositions de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique) pourront être conclus, dans le respect des seuils de mise en concurrence de l'article L.2123-1 du Code de la commande publique. Il n'est pas prévu de prestation supplémentaire éventuelle.

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Ville :** Saint Jean Cap Ferrat

**Code postal :** 06230

**Subdivision pays (NUTS) :** Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

### 5.1.3 Durée estimée

**Durée : 6 Mois**

### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA : 90,125.85 Euro**

### 5.1.6 Informations générales

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)**

**Informations complémentaires :** A/ Conditions de remise des plis cf. article 8 du Règlement de Consultation B/ Elément de négociation: Une phase de négociation des offres est prévue avec le(s) soumissionnaire(s) dont l'(es) offre(s), à l'issue d'une première analyse, a (ont) été jugée(s) la(les) meilleure(s) en application du(des) critère(s) de sélection des offres. Toutefois, l'acheteur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

### 5.1.10 Critères d'attribution

**Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution :** Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 21/10/2024 à 14:00

**Date limite de validité de l'offre :** 4 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Oui

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** L'acheteur dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, a décidé de faire application des dispositions de l'article R.2112-2 du Code de la commande publique en incluant dans le cahier des charges de ce marché public une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique. L'entreprise attributaire devra réaliser une action d'insertion qui permet l'accès ou le retour à l'emploi de personnes

rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières. Il s'agira de leur réserver, pendant la durée d'exécution le volume de travail suivant : LOT 2 : 70heures

**Facturation en ligne :** Requite

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** Si le présent contrat est attribué à un groupement conjoint, celui-ci sera tenu d'assurer sa transformation en groupement solidaire après attribution du présent contrat. Motivation(s) relative(s) à l'imposition d'un groupement solidaire : Afin d'optimiser la gestion du marché, de faciliter les échanges et pour assurer la sécurité financière de l'acheteur en cas de défaillance de l'un des membres du groupement il est précisé que si le présent marché est attribué à un groupement conjoint, celui-ci sera tenu d'assurer sa transformation en groupement solidaire après attribution du présent marché. Ainsi les échanges seront effectués avec le mandataire du groupement solidaire.

**Informations relatives aux délais de recours :** 1) le référé précontractuel (articles L.551-1 à L. 551- 12, et R.551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat ; 2) le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; 3) le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, req. n°358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. 4) Lorsqu'il est saisi aux fins de prévenir une atteinte imminente ou faire cesser une atteinte illicite à un secret des affaires, le juge des référés peut prescrire toute mesure provisoire et conservatoire proportionnée, y compris sous astreinte. Il peut notamment ordonner l'ensemble des mesures mentionnées à l'article R. 152-1 du code de commerce (référé « secret des affaires » article R 557-3 du CJA) La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Enchère électronique :** non

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Métropole NCA

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Métropole NCA

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Métropole NCA

**Organisation qui traite les offres :** Métropole NCA

**TED eSender :** Publications Office of the European Union

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Tribunal administratif

**Numéro d'enregistrement :** 17060005000026

**Département :** <https://nice.tribunal-administratif.fr/>

**Adresse postale :** 18 avenue des fleurs CS61039

**Ville :** Nice cedex 1

**Code postal :** 06050

**Subdivision pays (NUTS) :** Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays :** France

**Adresse internet :** <https://nice.tribunal-administratif.fr/>

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Métropole NCA

**Numéro d'enregistrement :** 20003019500115

**Adresse postale :** 5 rue de l'hotel de Ville

**Ville :** Nice

**Code postal :** 06300

**Subdivision pays (NUTS) :** Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** [marches\\_exploitationterritoires@nicecotedazur.org](mailto:marches_exploitationterritoires@nicecotedazur.org)

**Téléphone :** 0497132700

**Profil de l'acheteur :** [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

## Organisation qui traite les offres

### 8.1 ORG-0000

**Nom officiel** : Publications Office of the European Union

**Numéro d'enregistrement** : PUBL

**Ville** : Luxembourg

**Code postal** : 2417

**Subdivision pays (NUTS)** : Luxembourg ( LU000 )

**Pays** : Luxembourg

**Adresse électronique** : ted@publications.europa.eu

**Téléphone** : +352 29291

**Adresse internet** : <https://op.europa.eu>

**Rôles de cette organisation** :

**TED eSender**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : 8c171ca1-b1c9-4de2-9cc1-352f7f2a3f37 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché – régime assoupli

**Date d'envoi de l'avis** : 24/09/2024 à 11:47

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### 11.2 Informations relatives à la publication

**Numéro de publication de l'avis** : 00576815-2024

**Numéro de publication au JO S** : 187/2024

**Date de publication** : 25/09/2024

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 25/09/2024